





## II. PROJETS ATTENDUS - AgreenTech

Dans le contexte des défis environnementaux et agricoles au Maroc (stress hydrique, changement climatique, dégradation des sols, optimisation des ressources), les projets Agritech attendus doivent proposer des solutions technologiques permettant une agriculture plus durable, efficiente et résiliente, et s'articulant autour des thématiques suivantes :

- **Des solutions de gestion intelligente de l'eau** : systèmes d'irrigation intelligente basés sur IoT, plateformes de pilotage de l'irrigation via données satellitaires ou IA, solutions d'irrigation de précision, système de monitoring des nappes phréatiques et gestion locale de l'eau, etc.
- **Agriculture de précision et digitalisation des exploitations** : applications mobiles de gestion agricole (Farm Management Systems), utilisation de drones ou images satellites pour diagnostiquer les cultures, outils d'analyse prédictive pour les maladies des plantes, plateformes d'aide à la décision pour les agriculteurs, etc.
- **Systèmes agricoles durables et résilients** : serres intelligentes et agriculture sous environnement contrôlé, hydroponie ou agriculture hors sol pour économiser l'eau, solutions pour agriculture régénérative et conservation des sols, plateformes de gestion climatique, etc.
- **Chaînes de valeur agricoles durables** : plateformes digitales de mise en relation producteurs-marchés, solutions de traçabilité des produits agricoles (blockchain), technologies de réduction des pertes post-récolte, logistique intelligente pour chaînes de froid agricoles, etc.
- **Valorisation des déchets agricoles et économie circulaire** : plateformes de gestion et valorisation des déchets agricoles, etc.
- **Solutions pour la résilience climatique** : outils de prévision climatique pour les agriculteurs, systèmes d'alerte précoce pour sécheresse ou maladies, assurance agricole basée sur données climatiques et satellites, cartographie de la santé des sols et de la désertification, etc.

Il est **fortement recommandé** de prendre en compte les critères suivants dans les projets proposés :

Thématique	Critères	Indicateurs possibles
<b>Gestion durable de l'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction mesurable de la consommation d'eau d'irrigation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ % de réduction de la consommation d'eau par hectare.</li> <li>▪ Volume d'eau économisé.</li> </ul>
<b>Réduction de l'empreinte carbone</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction des émissions liées aux intrants agricoles ou aux processus de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction estimée des émissions de CO<sub>2</sub>.</li> <li>▪ Part d'énergie renouvelable utilisée.</li> </ul>
<b>Préservation des sols</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contribution à la préservation de la fertilité des sols.</li> <li>▪ Réduction de l'érosion ou de la salinisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration de la qualité du sol (matière organique, fertilité).</li> <li>▪ Réduction des mauvaises pratiques d'exploitation des sols.</li> </ul>
<b>Réduction et gestion des intrants agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ % de réduction de l'utilisation de pesticides ou d'engrais.</li> </ul>
<b>Protection de la</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Protection de la biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de cultures diversifiées.</li> </ul>

<b>biodiversité</b>	agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité et durabilité des pratiques favorables à la biodiversité</li> </ul>
<b>Gestion des déchets &amp; économie circulaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valorisation des déchets agricoles ou agroalimentaires.</li> <li>Réduction des pertes post-récolte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quantité de déchets valorisés.</li> <li>Réduction des pertes agricoles.</li> </ul>

Il est **également encouragé** que les solutions proposées présentent ou démontrent un potentiel d'intégration d'une **dimension de recherche scientifique appliquée**, notamment à travers le développement ou la valorisation de résultats scientifiques ou technologiques issues de la recherche.

### L'Euromed Innovation Center (EIC)

L'Euromed Innovation Center (EIC), association à but non lucratif fondée par l'Université Euromed de Fès une structure d'accompagnement conçue pour être la rampe de lancement pour les créateurs de projets innovants avec l'envie de concrétiser leurs idées.

Sa création constitue un pas de plus vers la concrétisation d'une volonté nationale de propulser un nouveau paysage technologique et entrepreneurial. Avec l'appui du Fonds Innov Invest, l'EIC opère dans le but d'accompagner l'activité entrepreneuriale et innovante sur les diverses régions du Royaume, avec une priorité sur Fès-Meknès, Oriental et Drââ-tafilalet. Ce centre se veut être un catalyseur d'innovation, non seulement dans la région de Fès-Meknès mais au niveau national.

Pour rappel, AgreeTech s'inscrit dans la continuité du programme Startech, porté par l'Euromed Innovation Center (EIC), a accompagné lors de ces premières éditions 50 porteurs de projets lors de 4 bootcamps. Les porteurs de projet ont représenté l'ensemble des régions du Maroc avec des bootcamps dédiés au région Fès-Meknès, Draa-Tafilalet et l'Oriental. Le programme repose sur la création et la facilitation de l'accès à des écosystèmes régionaux entrepreneuriaux dédiés à l'innovation, couplé à une expertise pointue pour challenger sa proposition de valeur et sa faisabilité technico-financière.

### L'offre de l'EIC

- **Écosystème collaboratif** : L'EIC crée un espace collaboratif au sein de l'université où étudiants, chercheurs, entrepreneurs, experts et éducateurs se réunissent pour réfléchir, prototyper et développer des solutions.
- **Innovation basée sur la recherche** : Elle met l'accent sur la transformation de la recherche académique en applications pratiques, garantissant que les découvertes scientifiques et les perspectives académiques ne restent pas confinées aux journaux mais trouvent leur chemin vers des produits, des services et des améliorations sociétales.
- **Esprit entrepreneurial** : L'EIC encourage une culture entrepreneuriale dans le cadre académique, incitant étudiants et professeurs à dépasser les frontières traditionnelles, à prendre des risques et à poursuivre des entreprises innovantes.





## V. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

L'appel à projets s'adresse aux **porteurs d'idées, équipes-projets et startups établis au Maroc**, sous réserve du respect cumulé des critères suivants :

- Entreprise de droit marocain dont les porteurs de projet ont une adresse de résidence au Maroc (5 ans d'ancienneté au maximum, à compter de la date d'immatriculation au RC).

**OU**

- Porteur(s) de projet innovant (en phase idée) ayant une adresse de résidence au Maroc.

**Et :**

- Porter un projet à caractère innovant en phase d'idée, qu'il s'agisse d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une méthode organisationnelle ;
- Être disponible pour participer aux étapes obligatoires du programme : atelier d'initiation, bootcamp et, le cas échéant, accompagnement post-bootcamp ;

## VI. DOSSIER DE CANDIDATURE : CONTENU ET SOUMISSION

Le dossier de candidature doit être transmis via le formulaire en ligne mis à disposition par l'EIC via son le formulaire : <https://forms.office.com/r/XsHnBzRnEQ> . Il doit comprendre, au minimum, les éléments suivants :

- Coordonnées complètes du candidat ou de l'équipe ;
- Présentation du projet et du problème adressé ;
- Présentation de l'équipe et, le cas échéant, CV ou profils des membres ;
- Liens professionnels utiles, notamment profils LinkedIn des fondateurs et membres clés ;
- Précision sur les besoins d'accompagnement du projet ;
- Pitch deck standard ou document de présentation équivalent ;
- Vidéo pitch de 2 minutes, si demandée dans le formulaire ;
- Identité visuelle du projet, si disponible ;
- Déclaration d'intention et engagement à suivre le programme, conformément au formulaire de candidature.

Les candidatures peuvent être soumises en arabe, en français ou en anglais sur le lien du formulaire : <https://forms.office.com/r/XsHnBzRnEQ>

Seules les candidatures complètes, transmises dans les délais et selon les canaux prévus, seront examinées.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **03/05/2026 à 23h59**.

Une même entreprise ne peut déposer qu'un seul dossier de candidature.

Après envoi du dossier de candidature, le contact principal du candidat pourra être sollicité pour des demandes de précisions ou de justificatifs sur sa candidature.

Toutes déclaration inexacte ou mensongère peut entrainer la disqualification du candidat.

L'EIC se réserve le droit de modifier, de décaler, de proroger ou d'annuler purement et simplement le présent appel à projets et ce, sans qu'aucun des candidats ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnisation à ce titre. Le règlement modifié se substituera automatiquement au règlement jusqu'alors en vigueur, celui-ci devenant caduc.

## VII. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des projets présentés dans le cadre de l'appel à projets s'appuie sur l'analyse des dimensions humaines, technologiques, financières, commerciales et de durabilité.

## VIII. CALENDRIER PREVISIONNEL

Phases	Date
<b>Appel à projets AgreenTech (STARTECH - 3ème édition)</b>	15/04/2026
<b>Clôture de l'appel à projets</b>	03/05/2026
<b>Présélection des startups</b>	04/05/2026
<b>Comité de sélection</b>	05/05/2026
<b>Annonces des résultats</b>	05/05/2026
<b>Bootcamp AgreenTech</b>	13-14 /05/2026
<b>Accompagnement post-bootcamp</b>	15/06/2026

